



30 NOV. 2015

Question écrite

Economies d'eau à Delémont

L'année 2015 risque de cumuler de bien tristes records sur la planète et dans le Jura : année la plus chaude jamais enregistrée, fonte des glaciers, pluviométrie la plus basse. L'été a été caniculaire dans le Jura, et l'automne a été extraordinairement sec. De nombreuses communes ont appelé à la modération, voire à la restriction, de la consommation de l'or bleu.

De nombreuses communes mais pas Delémont. Nous savons que notre commune jouit d'une situation relativement enviable en termes de réserves d'eau. Nous savons qu'elle se raccorde au réseau d'eau de Moutier et qu'elle peut sans doute voir venir.

Néanmoins, face aux défis climatiques colossaux auxquels nos générations sont et seront confrontées, la ville de Delémont ne doit-elle pas d'ores et déjà appeler à davantage de prudence en matière de consommation de cette ressource ?

Y a-t-il des seuils fixés en deçà desquels, dans le cas d'une grave pénurie, un appel à l'utilisation parcimonieuse de l'eau est prévu ? Quels sont ces seuils ? Ceux-ci sont-ils les mêmes pour un usage privé, d'ordre récréatif – piscine privée, nettoyage de véhicules et d'extérieur – que pour un usage agricole ?

N'y a-t-il pas nécessité, pour des raisons d'information et de conscientisation de la population, de revoir ces seuils à la hausse, et d'informer la population sur la politique énergétique de la ville en matière de gestion optimale de cette ressource ?

Pour CS POP/les Verts

Camille Rebetez